



COMPTE-RENDU DU CTL DU 15 NOVEMBRE 2018

En raison du vote unanime des représentants des personnels contre les suppressions de postes liés à la fermeture de l'antenne de Montreuil-Fédération, la Direction a convoqué une seconde séance du CTL, conformément au règlement, avec à nouveau à l'ordre du jour la fermeture de l'atelier éditique de l'ESI Paris-Montreuil amenant de fait à la fermeture du site de Montreuil-Fédération.

Les représentants des personnels étaient mandatés par les agents du site de Montreuil-Fédération pour défendre l'atelier éditique et le service RH. En effet, les agents ne demandent qu'à poursuivre leurs missions à Montreuil-Fédération, ou à défaut avoir des garanties fortes quant à leur affectation géographique et le maintien de leur rémunération actuelle.

Face à une Administration intransigeante, n'ayant étudié aucune possibilité de maintien des postes à la DiSI depuis la tenue du précédent CTL trois semaines auparavant, et se limitant à la stricte application des règles de gestion sur les affectations et le maintien de la rémunération (déjà rejetées par les organisations syndicales lors des groupes de travail nationaux), au bout d'une heure et demie les représentants des personnels ont décidé de quitter la séance.

En effet, nous ne voulions pas cautionner par notre présence ce refus de la Direction d'entendre les revendications des agents.